



## ORDRE DU JOUR

République Française  
Commune de Seysses

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 20 Juin 2024 à 20h30**

(article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Affiché et mis en ligne le : Vendredi 14 Juin 2024**

Monsieur le Maire informe ses administrés de la tenue de la prochaine séance du Conseil Municipal qui **aura lieu à la Salle des Fêtes – 225 Chemin des Boulbennes à Seysses**. Pour le public qui ne pourrait pas se déplacer, il sera également possible de suivre la séance du Conseil Municipal par une retransmission en direct de la séance de manière électronique, via la chaîne YouTube de la mairie. Cette diffusion sera accessible depuis le site internet de la mairie [www.mairie-seysses.fr](http://www.mairie-seysses.fr), et également depuis le compte Facebook officiel de la Mairie « Seysses, ma ville ».

- I- DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE
- II- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 04 Avril 2024
- III- INFORMATION SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR DELEGATION
- IV- DÉLIBÉRATIONS

### ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation de l'avenant au contrat bourg centre 2022-2028 pour la commune de Seysses

### FINANCES/COMMANDE PUBLIQUE

2. Révision libre de l'attribution de compensation avec le Muretain Agglo : ajustement droit de tirage voirie et bilan voirie 2023 (modification de l'attribution de compensation investissement)

### INTERCOMMUNALITE

3. Suite du programme de rénovation d'éclairage public LED ++ (tranche 3)
4. Approbation d'une modification statutaire du Syndicat Saudrune Ariège Garonne (SAGe)

### URBANISME ET FONCIER

5. Acquisition de terrains pour régularisation de l'emprise foncière du chemin du Fourtané
6. Dispense d'évaluation environnementale pour la modification n°3 du PLU (Plan Local d'Urbanisme)
7. Prescription de la modification n°4 du PLU (Plan Local d'Urbanisme)
8. Acquisition foncière complémentaire au lieu-dit Moulas dans le cadre de l'Agriparc

### RESSOURCES HUMAINES

9. Adoption du règlement intérieur de la collectivité (règles applicables aux agents au sein de la mairie)
10. Validation de la labellisation pour la prévoyance et de la participation financière de la commune
11. Approbation de recours au contrat d'apprentissage pour le service finances/marchés
12. Création d'un emploi d'agent de médiathèque à temps non complet (catégorie C, adjoint du patrimoine tous grades, en remplacement d'un emploi contractuel existant)
13. Création d'un emploi à temps non complet d'assistante maternelle sur le cadre d'emploi des ATSEM (catégorie C, tous grades, en remplacement d'un emploi existant sur une autre filière)

14. Création d'un emploi à temps complet d'un agent d'accueil sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs (catégorie C, tous grades, en remplacement d'un emploi existant sur une autre filière)

**QUESTIONS DIVERSES**

**Le Maire**

**Jérôme BOUTELOUP**

